



Vacances de Noël 2017/2018

Fiche de Pré-inscription*

(Une fiche par enfant)

Enfant	Responsable légal de l'enfant (à qui sera adressée la facture)
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :

Infos pratiques :

L'accueil de loisirs est ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 h à 17 h
(avec possibilité d'accueil à partir de 7 h 30 et jusqu'à 18 h)
Pour les enfants venant à la demi-journée départ du matin 11 h 30
Arrivée l'après-midi de 13 h 30 à 14 h

Evolution du règlement intérieur de l'accueil de loisirs (extraits)

Les absences et désistements (au-delà de la date limite d'inscription) seront facturés, sauf cas de force majeure, ou sur présentation d'un certificat médical.

Toute absence ne faisant pas l'objet de la transmission par la famille d'un document justificatif auprès de l'équipe d'animation ou de l'accueil des Amis des Bauges, et ce avant le dernier jour de la période d'accueil, sera considérée comme « absence injustifiée » et donc facturée.

Possibilité d'annuler l'inscription aux repas : le repas ne sera pas facturé, si la famille prévient l'équipe d'animation (ou l'accueil des Amis des Bauges) au moins 48 heures en avance.

Le Quotient Familial pris en compte pour la facturation est le montant transmis le jour de la 1ère inscription au cours de l'année civile. Toute évolution du Quotient Familial en cours d'année, sera pris en compte seulement si la famille fait la démarche d'en informer l'association et ce avant le dernier jour de la période d'accueil.

Les familles qui n'ayant pas réglé la facture de la période précédente ne pourront pas inscrire leurs enfants à l'accueil de loisirs

Pour toute inscription 2018, rendez-vous aux Amis des Bauges avec les documents suivants :

Aucune inscription ne sera prise par téléphone

- Un justificatif CAF (MSA ou autre) avec le N° d'allocataire et le Quotient Familial
- Le carnet de santé de l'enfant afin de remplir la fiche sanitaire
- La fiche d'inscription ci-jointe
- L'acompte pour valider l'inscription
- L'adhésion aux Amis des Bauges



VACANCES DE NOEL 2017/2018

Information concernant la pré-inscription

L'accueil de loisirs ouvrira si nous avons plus de 10 enfants inscrits par jour. Bulletin de pré-inscription à retourner avec l'acompte au plus tard le 6 décembre

NOM : Prénom :

Jour	Matin	A.M.	Journée	Repas	Heure d'arrivée
Lundi 1er janvier 2018	Fermé : JOUR DE L'AN				
Mardi 2 janvier					
Mercredi 3 janvier					
Jeudi 4 janvier					
Vendredi 5 janvier					

	Quotient familial	Journée	1/2 j
Tarif 4	QF 4 > 1001	15 €	8 €
Tarif 3	QF 3 de 788 à 1000	12 €	6,5 €
Tarif 2	QF 2 607 à 787	9 €	5 €
Tarif 1	QF1 < 607	6 €	3,5 €

	Nombre	Tarif	Total
Journées			
Demi-journées			
Repas		5.90 €	
Montant prévisionnel de la facture (reçue mensuellement)			
Montant de l'acompte validant l'inscription			20 €

* Les tarifs ci-dessus n'intègrent pas le coût du repas

Le gouter est fourni dans le coût du repas

Ci-joint l'acompte de 20 € payé :

en espèces par chèque ANCV

Le/..... / 2018 Signature :

Adhésion à l'association

Adhésion famille	10 €	Oui / Non
Adhésion Jeune	6 €	Oui / Non

Montant à ajouter au règlement de l'acompte